

Développer des compétences par le biais de tâches

[Le Plan de rénovation des Langues](#) prévoit une mise en place du cadre Européen Commun de référence (CECR) dans les 3 ans à venir. Les examens terminaux du baccalauréat seront certainement doublés par **les certifications** qui s'adresseront d'abord à des apprenants volontaires. Pour tous les enseignants, un effort important sera engagé en ce qui concerne la préparation au processus de certification. Ce dernier ne sera mis en œuvre au niveau des élèves qu'à compter de la rentrée 2007, mais les enseignants devraient être formés à cet effet dès la rentrée 2006.

[Le bac STG](#) (dès 2007) est un premier pas vers ces certifications.

Le cadre est de plus en plus pris en compte. Dès le mois de mai 2006, en allemand certains établissements pilotes sont déjà concernés par la certification et évalueront les niveaux A2 et B1

Cette certification va rassembler les pratiques (travail en inter langues)

Les instituts comme Goethe Institut ou Cervantès vont participer à l'élaboration d'une certification reconnue en Europe. Les universités les ont déjà introduites dans le cursus (voir [Université Strasbourg](#))

Le cadre est présent également dans les nouveaux programmes d'accompagnement de terminale et de collège.

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2004/hs5/lv_terminale.pdf

ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2005/hs6/MENE0501647A_annexe06.pdf

Les niveaux requis sont précisés et on y affirme la volonté d'équilibrer le « parler sur » et le « parler avec ». Alors que dans les cours de langue espagnole, le premier point est bien installé (voire trop!) le second reste à développer. L'aspect communicationnel est valorisé mais ne recouvre pas que l'oral. **Il n'a pas uniquement une visée utilitariste et ne s'oppose pas à l'aspect culturel.** Dans le CECR, l'aspect culturel n'est pas mentionné car il s'agit d'un document inter langues mais dans les programmes d'accompagnement (voir ci-dessus) ces deux aspects sont combinés. En effet la perception de l'autre passe aussi par la connaissance de sa culture. Les choix des thèmes sont bien présents dans les programmes qui restent les documents officiels de références pour le professeur de langues.

Les activités langagières se font bien par rapport à des thèmes et des domaines

Le cadre définit les contextes d'utilisation (les domaines p. 41) :

- Personnel
 - Public
 - Professionnel
 - Éducationnel
- } les seuls qui concernent les professeurs et leurs élèves

(Dans le cadre de la personne de l'enseignant, les domaines d'emploi de la langue sont à la fois le professionnel et l'éducationnel.)

Le nombre des **domaines** possibles est indéterminé ; en effet, n'importe quel centre d'intérêt ou sphère d'activité peut constituer le domaine d'un usager donné ou un programme de cours. Toutefois, en ce qui concerne l'enseignement et l'apprentissage des langues en général, on peut utilement distinguer au moins les domaines suivants

- le domaine **personnel**, qui est celui de la vie privée du sujet, centrée sur le foyer, la famille et les amis et dans lequel il s'engage également dans des activités proprement individuelles telles que lire pour le plaisir, tenir un journal, pratiquer un passe-temps ou se consacrer à un intérêt particulier, etc.
- le domaine **public**, qui est celui où le sujet est engagé, comme tout citoyen, ou comme membre d'un organisme, dans des transactions diverses pour des buts différents
- le domaine **professionnel** dans lequel le sujet est engagé dans son métier ou sa profession
- le domaine **éducatif** dans lequel le sujet est impliqué dans un système éducatif, notamment (mais pas obligatoirement) dans une institution d'enseignement.

Au collège, on aborde d'abord la sphère personnelle (la maison, les gestes de la vie quotidienne, la famille, les amis, les goûts etc.) pour ensuite élargir jusqu'à la sphère publique (voyages, spectacles, médias, éducation à la citoyenneté).

Les compétences définies dans le cadre (p. 81 du CECR)

Le cadre définit deux types de compétences (voir Annexe 1, tableau des « Compétences en langues ») :

- Générales
- Communicatives

Ces définitions permettent d'évaluer plus finement les compétences et d'avoir des perspectives différentes pour l'enseignement.

Le cadre en revanche ne fait pas mention des savoirs linguistiques qui sont définis pour chaque langue dans les programmes.

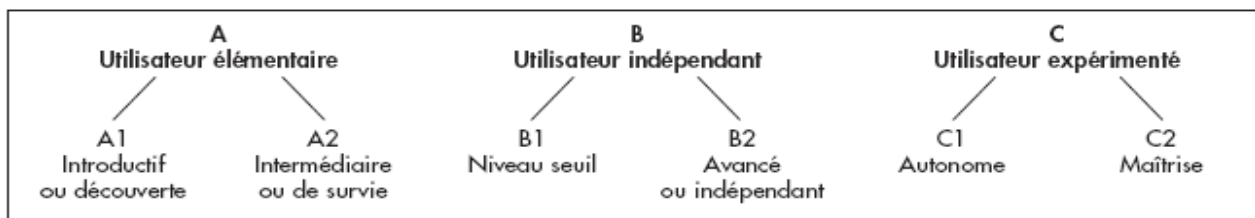
4.3.1 Un utilisateur de la langue s'engage dans un acte de communication avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de répondre à un ou des besoins dans une situation donnée. Dans le **domaine privé**, l'intention peut être de faire la conversation avec un visiteur pour échanger des informations sur la famille, les amis, ce qui plaît et ce qui ne plaît pas, de comparer des expériences et des attitudes, etc. Dans le **domaine public**, l'échange sera souvent de type commercial, par exemple, pour acheter des vêtements de bonne qualité à un prix raisonnable. Dans le **domaine professionnel**, il pourra s'agir de comprendre un nouveau règlement et ses conséquences sur un client ; dans le **domaine éducatif**, de participer à un jeu de rôle ou à un séminaire ou d'écrire un article sur un sujet spécialisé pour un colloque ou une revue, etc.

Trois niveaux généraux sont définis dans le cadre en A, B ou C

A1- A2 : niveau de découverte ou de survie (niveau à faire atteindre à tous les élèves en collège)

B1 – B2 : utilisateur indépendant (niveau à atteindre en lycée)

C2 : Maîtrise mais n'est pas forcément bilingue.



Dans l'échelle globale de A1 à C2 (Tableau « Niveaux communs de compétences - échelle globale »)

Toutes les compétences sont prises en compte. Le but étant de franchir des paliers pour atteindre le seuil suivant. L'apprenant est considéré comme acteur : on parle **d'approche actionnelle**.

On se projette dans le futur, il n'est plus question du seul commentaire de texte, on est dans la formation d'un futur acteur social. (milieu professionnel)

L'enseignement va, reposer alors sur la réalisation de tâches communicatives qui vont permettre à l'apprenant d'exercer des **activités langagières** (voir tableau des « Activités langagières »).

De nombreuses situations – sinon toutes – supposent des types d’activité mixtes. En cours de langue, par exemple, l’apprenant peut avoir à écouter un exposé du professeur, à lire un manuel à voix basse ou à haute voix, à communiquer en sous-groupe avec ses camarades sur un projet, à faire des exercices ou à rédiger un texte et même à jouer le rôle de médiateur, soit dans le cadre d’une activité scolaire, soit pour aider un camarade.

UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
UTILISATEUR INDÉPENDANT	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. – et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

Tableau 1 - Niveaux communs de compétences – Échelle globale

Il faut donc mettre l’apprenant dans des situations proches de situations de perception, de production et d’échange concrètes pour qu’il puisse par la suite être performant. Cela implique son action dans des **tâches qui lui permettront de travailler des activités langagières et développer des compétences.**

Extrait p.15 du CECR

Caractéristiques de toute forme d’usage et d’apprentissage d’une langue

L’usage d’une langue, y compris son apprentissage, comprend les actions accomplies par des gens qui, comme individus et comme acteurs sociaux, développent un ensemble de **compétences générales** et, notamment une **compétence à communiquer langagièrément**. Ils mettent en œuvre les compétences dont ils disposent dans des **contextes** et des **conditions** variés et en se pliant à différentes **contraintes** afin de réaliser des **activités langagières** permettant de traiter (en réception et en production) des **textes** portant sur des thèmes à l’intérieur de **domaines** particuliers, en mobilisant les **stratégies** qui paraissent le mieux convenir à l’accomplissement des **tâches** à effectuer. Le contrôle de ces activités par les interlocuteurs conduit au renforcement ou à la modification des compétences.

P. 18 du CECR (voir aussi tableau Annexe 2 – Tableau Activités langagières d’après le CECR)

La compétence à communiquer langagièrément du sujet apprenant et communiquant est mise en œuvre dans la réalisation d’activités langagières variées pouvant relever de la **réception**, de la **production**, de l’**interaction**, de la **médiation** (notamment les activités de traduction et d’interprétation), chacun de ces modes d’activités étant susceptible de s’accomplir soit à l’oral, soit à l’écrit, soit à l’oral et à l’écrit.

4.5 OPÉRATIONS DE COMMUNICATION LANGAGIÈRE

Pour se conduire en **locuteur, scripteur, auditeur** ou **lecteur**, l'apprenant doit être capable de mener à bien une suite d'activités exigeant des aptitudes.

- **Pour parler**, l'apprenant doit être capable
 - de *prévoir* et *organiser* un message (aptitudes cognitives)
 - de *formuler* un énoncé (aptitudes linguistiques)
 - de *prononcer* cet énoncé (aptitudes phonétiques).

1. On va donc prendre en compte le cadre pour bâtir des tâches. Le cadre est un outil qui décrit les opérations langagières et non pas un dogme qui prescrit.

Définition de la tâche (la tarea) p. 121 :

Est définie comme tâche toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but que l'on s'est fixé. (P.16 du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues)

Au départ, il y a donc un problème à résoudre, un but à atteindre et au final un résultat observable et elle doit donc avoir du sens. Les tâches peuvent être accompagnées d'aides ou d'éléments de confort mais seront soumises aussi à des contraintes. (Texte plus ou moins long selon le niveau de compétence exigé)

Dans l'exécution, l'élève a plusieurs **activités langagières** à utiliser pour par exemple faire un compte rendu écrit :

En amont, il aura besoin de mettre oeuvre la compréhension de l'écrit (lecture - repérage) puis de l'expression écrite. Cette combinaison d'activités langagières l'amènera à mobiliser ses compétences générales et linguistiques pour effectuer la tâche demandée et s'il s'agit d'une tâche efficace – autrement dit qu'elle s'accompagne de savoirs et de savoir-faire prévus par l'enseignant – celle-ci devrait lui permettre de développer à nouveau **des compétences**.

Définition de la compétence : *aptitude à mobiliser des savoirs et des savoir-faire dans une circonstance donnée.*

Exemple transposé à un autre contexte :

Apprentissage de la conduite en vue d'obtention du permis de conduire.

- **Compétence visée** par le moniteur : Savoir conduire sur autoroute
- **Tâche** à faire (pour acquérir et parfaire cette compétence) : Aller de Dijon à Mâcon par l'autoroute.
- **Activités préalables** requises (*afin d'éviter la catastrophe*) : Identifier le trajet , connaître les panneaux de signalisation, savoir dépasser, savoir prendre une entrée d'autoroute, une sortie etc...

Le moniteur devra donc prévoir d'entraîner son candidat au permis sur ces différents points (code de la route, dépasser sur nationale etc...). Cela pourra faire l'objet de micro-tâches.

Si l'apprenant n'a pas les compétences nécessaires, la tâche finale sera plus ou moins bien réussie. Cela impliquera de la renouveler pour acquérir la compétence visée. Effectuer la tâche ne signifie pas que la compétence soit acquise. Il faut qu'un certain seuil qualitatif soit atteint puis dépassé.

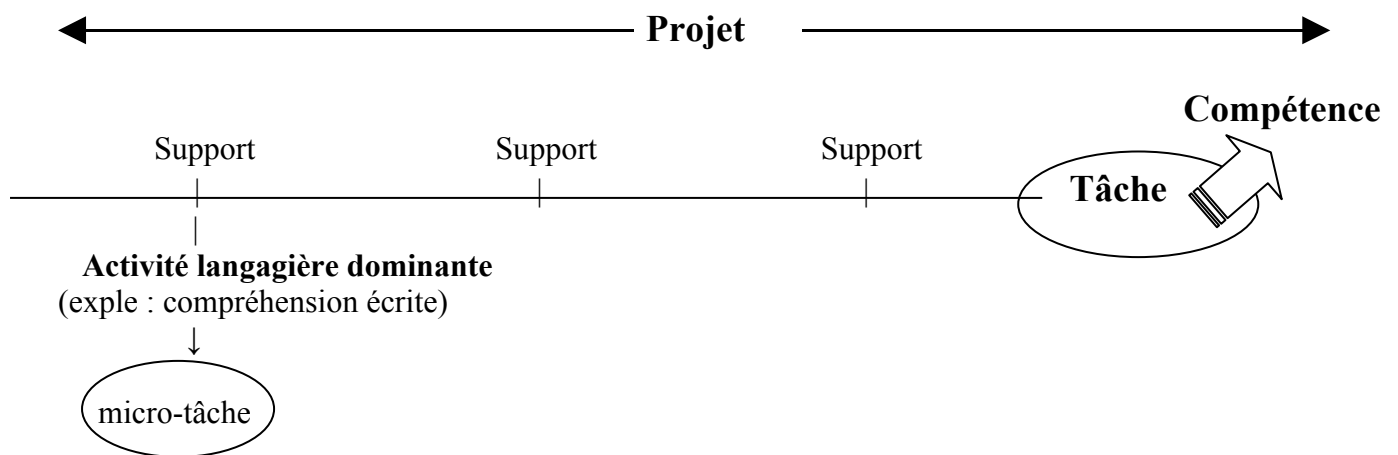
Gradation dans les niveaux de A1 à C2

En tant que professeur d'espagnol, je vais donc concevoir une tâche qui va faire acquérir à mes élèves la compétence souhaitée (toujours en construction). Dans **le projet** (la progression), il faudra donc des

moments forts où on apporte des outils pour effectuer la tâche. Exemple : si la tâche est un débat, il faudra qu'il découle de ce qui a été vu en classe (apports linguistiques ou/et culturels).

La tâche **doit avoir un sens communicatif** et est à rapprocher de ce que l'apprenant aurait à faire avec un locuteur natif. Les tâches données peuvent s'avérer inefficaces si elles ne s'intègrent pas dans un projet. La tâche peut être éloignée de la vie réelle de l'élève mais si elle vise à une communication réelle, elle reste pertinente. Par exemple, imaginer que l'on est enfant de la rue à Bogotá et raconter son quotidien.

La tâche communicative est au centre de la démarche, les documents (supports) sont donc introduits en fonction de cette tâche. Le projet est basé sur l'exercice **d'activités langagières** (compréhension orale, écrite, expression orale en continu, expression orale en interaction, expression écrite) et non plus sur un type de document.



L'entrée par la l'activité langagière ou la compétence aura plus d'impact et surtout de sens que l'entrée par le point de grammaire mais **la construction des compétences ne se sépare pas de l'acquisition de connaissances linguistiques.**

L'apprentissage garde une dimension réellement importante à prendre en compte. Des arrêts sur des faits de langue sont nécessaires ainsi que les apports lexicaux. Il faut garder à l'esprit l'idée de développer et enrichir les acquis.

Dans le cas de la notion de concession par exemple, on peut apporter *ahora bien, con todo, con hacer esto...no*, en plus si les élèves maîtrisent déjà *aunque, a pesar de que / pese a, por mucho que / por más que*.

Au collège, cette phase est tout aussi incontournable qu'au lycée. Il faut se poser le problème des faits de langue à introduire à chaque projet et se poser la question de ce que les élèves seront capables de faire à la fin du projet. L'élève est mobilisé sur la tâche alors que l'enseignant **est mobilisé sur l'apprentissage.** C'est pourquoi il faut bien que ce dernier identifie les besoins langagiers des élèves et éventuellement mette en place avec eux des stratégies.

Au collège comme au lycée, il est tout à fait possible de mettre l'élève face à des documents audio authentiques (type cassette Télé-Langues) mais l'enseignant va devoir guider les élèves pour qu'ils développent **des stratégies** leur permettant de comprendre (savoir se servir de ses yeux, de ses oreilles, comprendre le message global, développer l'intuition et la déduction).

Dans la tâche dite d'apprentissage, il est possible de mettre l'apprenant en face de difficultés et de *contraintes* mais pas dans **la tâche dite d'évaluation** qui respecte elle un niveau défini (A1, A2, B1, B2...).

Il faut s'assurer que tous les candidats à un test de compréhension de l'oral jouissent des mêmes conditions. De même, il faut tenir compte des données équivalentes en ce qui concerne la compréhension de l'écrit et sa production. Les enseignants et les examinateurs doivent aussi prendre conscience de l'effet des conditions sociales et des contraintes de temps sur le processus d'apprentissage, l'interaction en classe ainsi que sur la compétence de l'apprenant et sa capacité à agir langagièrement dans une situation donnée.

Extrait p. 42 du CECR

Evaluation :

Les différentes grilles vont permettre de mieux déterminer le niveau du Projet et donc d'affiner l'évaluation ou de fixer des objectifs.

Ces grilles définissent la qualité de la langue, la performance à atteindre et les stratégies donc à mettre en place.

Page suivante **Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée (p.28 du CECR)**

	ÉTENDUE	CORRECTION	AISANCE	INTERACTION	COHÉRENCE
C2	Montre une grande souplesse dans la reformulation des idées sous des formes linguistiques différentes lui permettant de transmettre avec précision des nuances fines de sens afin d'insister, de discriminer ou de lever l'ambiguïté. A aussi une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familières.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale dans une langue complexe, même lorsque l'attention est ailleurs (par exemple, la planification ou l'observation des réactions des autres).	Peut s'exprimer longuement, spontanément dans un discours naturel en évitant les difficultés ou en les rattrapant avec assez d'habileté pour que l'interlocuteur ne s'en rende presque pas compte.	Peut interagir avec aisance et habileté en relevant et en utilisant les indices non verbaux et intonatifs sans effort apparent. Peut intervenir dans la construction de l'échange de façon tout à fait naturelle, que ce soit au plan des tours de parole, des références ou des allusions, etc.	Peut produire un discours soutenu cohérent en utilisant de manière complète et appropriée des structures organisationnelles variées ainsi qu'une gamme étendue de mots de liaisons et autres articulateurs.
C1	A une bonne maîtrise d'une grande gamme de discours parmi lesquels il peut choisir la formulation lui permettant de s'exprimer clairement et dans le registre convenable sur une grande variété de sujets d'ordre général, éducationnel, professionnel ou de loisirs, sans devoir restreindre ce qu'il/elle veut dire.	Maintient constamment un haut degré de correction grammaticale ; les erreurs sont rares, difficiles à repérer et généralement auto-corrigées quand elles surviennent.	Peut s'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort. Seul un sujet conceptuellement difficile est susceptible de gêner le flot naturel et fluide du discours.	Peut choisir une expression adéquate dans un répertoire courant de fonctions discursives, en préambule à ses propos, pour obtenir la parole ou pour gagner du temps pour la garder pendant qu'il/elle réfléchit.	Peut produire un texte clair, fluide et bien structuré, démontrant un usage contrôlé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.
B2+					
B2	Possède une gamme assez étendue de langue pour pouvoir faire des descriptions claires, exprimer son point de vue et développer une argumentation sans chercher ses mots de manière évidente.	Montre un degré assez élevé de contrôle grammatical. Ne fait pas de fautes conduisant à des malentendus et peut le plus souvent les corriger lui/elle-même.	Peut parler relativement longtemps avec un débit assez régulier ; bien qu'il/elle puisse hésiter en cherchant structures ou expressions, l'on remarque peu de longues pauses.	Peut prendre l'initiative de la parole et son tour quand il convient et peut clore une conversation quand il le faut, encore qu'éventuellement sans élégance. Peut faciliter la poursuite d'une discussion sur un terrain familier en confirmant sa compréhension, en sollicitant les autres, etc.	Peut utiliser un nombre limité d'articulateurs pour lier ses phrases en un discours clair et cohérent bien qu'il puisse y avoir quelques « sauts » dans une longue intervention.
B1+					
B1	Possède assez de moyens linguistiques et un vocabulaire suffisant pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.	Utilise de façon assez exacte un répertoire de structures et « schémas » fréquents, courants dans des situations prévisibles.	Peut discourir de manière compréhensible, même si les pauses pour chercher ses mots et ses phrases et pour faire ses corrections sont très évidentes, particulièrement dans les séquences plus longues de production libre.	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple en tête-à-tête sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel. Peut répéter une partie de ce que quelqu'un a dit pour confirmer une compréhension mutuelle.	Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent.
A2+					
A2	Utilise des structures élémentaires constituées d'expressions mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites afin de communiquer une information limitée dans des situations simples de la vie quotidienne et d'actualité.	Utilise des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires.	Peut se faire comprendre dans une brève intervention même si la reformulation, les pauses et les faux démarrages sont évidents.	Peut répondre à des questions et réagir à des déclarations simples. Peut indiquer qu'il/elle suit mais est rarement capable de comprendre assez pour soutenir la conversation de son propre chef.	Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».
A1	Possède un répertoire élémentaire de mots et d'expressions simples relatifs à des situations concrètes particulières.	A un contrôle limité de quelques structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.	Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.	Peut répondre à des questions simples et en poser sur des détails personnels. Peut interagir de façon simple, mais la communication dépend totalement de la répétition avec un débit plus lent, de la reformulation et des corrections.	Peut relier des mots ou groupes de mots avec des connecteurs très élémentaires tels que « et » ou « alors ».

Tableau 3 - Niveaux communs de compétences – Aspects qualitatifs de l'utilisation de la langue parlée

(complété avec le stage institutionnel inter-langues fait par les 3 IPR à destination des personnes ressources de l'Académie)



Le Portfolio http://culture2.coe.int/portfolio//documents/Pass_2spr.pdf (ici exemplaire adulte, vous pouvez en trouver un pour le primaire et un pour le secondaire)

le Portfolio, son objectif :

- est d'encourager chacun à apprendre plus de langues, même à de modestes niveaux et de continuer **tout au long de la vie.**
- D'améliorer l'apprentissage et la capacité à évaluer ses propres compétences**
- Favoriser la mobilité en Europe en renseignant de façon plus précise sur les compétences (certifications européennes)
- Contribuer à la compréhension réciproque en Europe grâce à la capacité à communiquer en plusieurs langues. (identité culturelle européenne)

Grille pour l'auto-évaluation

	A1	A2	B1	B2	C1	C2
Comprendre Ecouter	Je peux comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de moi-même, de ma famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Je peux comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui me concerne de très près (par ex. moi-même, ma famille, les achats, l'environnement proche, le travail). Je peux saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.	Je peux comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc. Je peux comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui m'intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.	Je peux comprendre des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe si le sujet m'en est relativement familier. Je peux comprendre la plupart des émissions de télévision sur l'actualité et les informations. Je peux comprendre la plupart des films en langue standard.	Je peux comprendre un long discours même s'il n'est pas clairement structuré et que les articulations sont seulement implicites. Je peux comprendre les émissions de télévision et les films sans trop d'effort.	Je n'ai aucune difficulté à comprendre le langage oral, que ce soit dans les conditions de direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir du temps pour me familiariser avec un accent particulier.
Lire	Je peux comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Je peux lire des textes courts très simples. Je peux trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les petites publicités, les prospectus, les menus et les horaires et je peux comprendre des lettres personnelles courtes et simples.	Je peux comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à mon travail. Je peux comprendre la description d'événements, l'expression de sentiments et de souhaits dans des lettres personnelles.	Je peux lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue. Je peux comprendre un texte littéraire contemporain en prose.	Je peux comprendre des textes factuels ou littéraires longs et complexes et en apprécier les différences de style. Je peux comprendre des articles spécialisés de langues étrangères techniques même lorsqu'ils ne sont pas en relation avec mon domaine.	Je peux lire sans effort tout type de texte, même à brève ou complexe quand il est au fond ou à la forme, par exemple un manuel, un article spécialisé ou une œuvre littéraire.
Parler Prendre part à une conversation	Je peux communiquer, de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter et à reformuler ses phrases plus lentement et à m'aider à formuler ce que j'essaie de dire. Je peux poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont j'ai immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Je peux communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familières. Je peux avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, je ne comprends pas assez pour poursuivre une conversation.	Je peux faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée. Je peux prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel ou qui concernent la vie quotidienne (par exemple famille, loisirs, travail, voyage et actualité).	Je peux communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif. Je peux participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre mes opinions.	Je peux m'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher mes mots. Je peux utiliser la langue de manière souple et efficace pour des relations sociales ou professionnelles. Je peux exprimer mes idées et opinions avec précision et lier mes interventions à celles de mes interlocuteurs.	Je peux participer sans effort à toute conversation ou discussion et je suis aussi très à l'aise avec les expressions idiomatiques et les tournures courantes. Je peux m'exprimer couramment et exprimer avec précision de fines nuances de sens. En cas de difficulté, je peux faire marche arrière pour y remédier avec assez d'habileté et pour qu'elle passe presque inaperçue.
S'exprimer oralement en continu	Je peux utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire mon lieu d'habitation et les gens que je connais.	Je peux utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples ma famille et d'autres gens, mes conditions de vie, ma formation et mon activité professionnelle actuelle ou récente.	Je peux articuler des expressions de manière simple afin de raconter des expériences et des événements, mes rêves, mes espoirs ou mes buts. Je peux brièvement donner les raisons et explications de mes opinions ou projets. Je peux raconter une histoire ou l'intrigue d'un livre ou d'un film et exprimer mes réactions.	Je peux m'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à mes centres d'intérêt. Je peux développer un point de vue sur un sujet d'actualité et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.	Je peux présenter des descriptions claires et détaillées de sujets complexes, en intégrant des thèmes qui leur sont liés, en développant certains points et en terminant mon intervention de façon appropriée.	Je peux présenter une description ou une argumentation claire et fluide dans un style adapté à un contexte, construire une présentation de façon logique et aider mon auditeur à remarquer et à se rappeler les points importants.
Ecrire	Je peux écrire une courte carte postale simple, par exemple de vacances. Je peux porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple mon nom, ma nationalité et mon adresse sur une fiche d'hôtel.	Je peux écrire des notes et messages simples et courts. Je peux écrire une lettre personnelle très simple, par exemple de remerciements.	Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ou qui m'intéressent personnellement. Je peux écrire des lettres personnelles pour décrire expériences et impressions.	Je peux écrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à mes intérêts. Je peux écrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. Je peux écrire des lettres qui mettent en valeur le sens que j'attribue personnellement aux événements et à mes expériences.	Je peux m'exprimer dans un texte clair et bien structuré et développer mon point de vue. Je peux écrire sur des sujets complexes dans une lettre, un essai ou un rapport, en soulignant les points que je juge importants. Je peux adopter un style adapté au destinataire.	Je peux écrire un texte clair, fluide et stylistiquement adapté aux circonstances. Je peux rédiger des lettres, rapports ou articles complexes, avec une construction claire permettant au lecteur d'en saisir et de mémoriser les points importants. Je peux résumer et critiquer par écrit un ouvrage professionnel ou une œuvre littéraire.

Ce portfolio est un document à destination des élèves **qu'ils pourront remplir avec l'aide de l'enseignant** afin de s'auto-évaluer dans les langues qu'ils apprennent, **c'est un passeport de langues.** Il permet à l'élève de se sentir responsable et de comprendre les objectifs visés. Il permet de mesurer les réussites et les manques et facilite la transparence du parcours pour progresser car il prend en compte le travail personnel de l'apprenant.

Pour l'enseignant, c'est un outil qui aide à connaître le parcours de l'élève et à intégrer une réflexion sur les objectifs et l'évaluation.

Liste de repérages pour l'auto-évaluation : <http://culture2.coe.int/portfolio//documents/appendix2f.pdf>

Un guide sur le Portfolio à l'attention des enseignants et des formateurs d'enseignants : http://culture2.coe.int/portfolio//documents/ELPguide_teacherstrainersf.pdf

Annexe 1 - COMPETENCES EN LANGUES d'après le CECR

COMPETENCES GENERALES				COMPETENCES COMMUNICATIVES		
Savoir	Savoir-faire	Savoir être	Savoir apprendre	Compétences linguistiques	Compétence sociolinguistique	Compétence pragmatique
Culture générale	Aptitudes pratiques	Attitudes	Capacités d'observation	Lexicale	Marqueurs relations sociales	Compétence discursive (capacité à structurer ..)
Savoir socioculturel	Savoir faire interculturels	Motivations	Compréhension des systèmes ling	Grammaticale	Règles politesse	Fonctionnelle (dans l'interaction ou dans l'exposition)
Conscience interculturelle		Valeurs croyances	Aptitudes phonétiques	Sémantique =Relation mot -contexte	Différences de registre	
		Traits personnels	Aptitudes à l'étude	Phonologique (perception et production)	Reconnaissance de dialectes et accents	
		Styles cognitifs	Aptitudes à la découverte , adaptation à la nouveauté	orthographique		

Annexe 2 - ACTIVITÉS LANGAGIÈRES d'après le CECR (définies p.79)

RECEPTION		PRODUCTION		INTERACTION		MEDIATION	
Compréhension de l'oral	Compréhension de l'écrit	Expression orale	Expression écrite	Discussion orale	Discussion écrite	Reformulation orale	Reformulation écrite
<i>Ecouter</i>	<i>Lire</i>	<i>Parler , s'exprimer en continu</i>	<i>Ecrire</i>	<i>Prendre part à une conversation</i>			
Comprendre une info	La correspondance	Monologue	Création	Echanges courants	Notes Messages correspondance	Interprétation	Traduction
Comprendre une interaction	Pour s'orienter	Annonces	Essais rapports	Discussions informelles		Reformulation	
	Pour s'informer et discuter	S'adresser à un auditoire		Discussions formelles			
	Des instructions			Débat			
Films, reportages	Romans, nouvelles, articles			Interview			
				Négociation			
				Coopération en vue d'un objectif			